



Associations
nos énergies !

Le 27 décembre 2010

Relevé de décision du mardi 7 décembre 2010

Présents : 25 habitants

Elus :

Benoît Logre, maire adjoint, élu du quartier ; **le président Jean Louis Querbes** et son équipe
Gisette Dragin, Xavier Fernandez, Michèle Buisson.

Administration :

Nathalie Incorvaia, chargée de mission développement local

Excusée :

Madina M'Dahoma, conseillère municipale, élue du quartier

Invités : Monsieur Vannier, Maire adjoint à l'urbanisme ; **Norbert Mayaud**, Directeur de l'Unité Territoriale Voirie de Plaine Commune

Ordre du jour :

1. Les enveloppes de quartier :

La Commission Cadre de vie vous proposera une méthode, lancera un appel à projet avec un calendrier; elle fera aussi le point sur les rendez-vous auxquels elle a participé l'« Agenda 21 » de Plaine Commune et les « Assises de la Propreté, de l'hygiène publique, du Cadre de vie et de l'Environnement ».

2. Un Point d'étape sur l'avancement des projets d'Urbanisme dans le quartier et aux alentours sera fait par les élus du quartier (sites de la Documentation Française, Ilot Clos Besnard/ Nouvelle France / Cité, allée du Château, Trimétal, le Conservatoire)

3. Point sur les festivités de fin d'année et initiatives à venir :

4. Questions diverses :

Pour les enveloppes de quartiers, il s'agit de proposer un projet du type « petit aménagement urbain », les initiatives festives étant couvertes par le FIL (Fonds d'Initiatives Locales).

Les habitants peuvent proposer des projets d'investissement participant à l'embellissement du cadre de vie pour tous, avec une date butoir de dépôt à la Salle de quartier le **15 février**. Un chiffrage par les services concernés sera ensuite opéré, ainsi qu'une étude de faisabilité.

A titre indicatif, il est indiqué qu'une enveloppe de 15 000 euros pour le quartier serait disponible. Un modèle de fiche sera sur le Blog du quartier avec possibilité de réponse en ligne. Une info quartier est en préparation.

Quelques exemples, qui n'ont pas valeurs de choix, nous sont donnés :

Sur l'espace vert du quartier (le square Presles Barbusse) :

1. Installer un toboggan supplémentaire adapté aux plus petits

2. Créer un espace dédié à la pétanque

Ou

3. Placer un miroir à l'angle du passage des Roses et de la rue de la Motte ainsi qu'à la sortie du parking de L'OPH rue de Presles,

4. Créer un petit enclos pour un jardin partagé sur un terrain repéré rue Lécuyer

Une habitante évoque l'espace devant les ruches, ne pourrait-on pas en faire un jardin ? Il ne faut pas se censurer dans un premier temps, les habitants étant amenés à choisir 2 3 projets

Monsieur Mayaud, directeur pour Plaine Commune de l'Unité territoriale Voirie, explique pour la pose de miroirs qu'il s'agit d'une réglementation juridique particulière : d'une voie privée sur une voie publique, il faut l'autorisation du propriétaire, du syndic ou du bailleur pour intervenir. D'autre part la demande sur l'espace public avait été notée à la réunion sur la sécurité, ce n'est pas à prendre en compte dans les enveloppes de quartiers. Pour donner un ordre d'idée de ce qui peut-être envisagé, et à titre d'exemple, dans le cadre de cette enveloppe :

- **le renforcement de l'éclairage,**
- **la plantation d'arbres,**
- **l'installation du mobilier urbain.**

Il est précisé que ces « enveloppes de quartier » ne peuvent concerner de grands aménagements comme, par exemple, celui réalisé sur la place Michaux (coût : 100.000 euros).

Les membres de la commission cadre de vie ont assisté au deux rendez-vous fixé par Plaine Commune pour mettre en place avec toutes les forces du territoire, un agenda 21. Deux moments participatifs ont déjà eu lieu, avec un plan d'actions qui intègre des objectifs clairs. On y a examiné de près l'enjeu du transport en commun sur nos territoires, les thèmes sont nombreux et ambitieux pour un Développement qu'on souhaite Durable. Mais cet agenda du XXIe siècle ne se construira pas sans vous, il s'agit de léguer un monde viable aux générations à venir....

Rendez-vous est pris en janvier, d'ici là pour plus d'informations sur le site de Plaine Commune.fr / Rubrique Agenda 21, un blog interactif est à votre disposition : <http://terredavenir.plainecommune.fr/>, vous y trouverez notamment le diagnostic territorial présenté à l'espace fraternité au forum du 9 novembre et le contact terredavenir@plainecommune.com.fr

Les Assises de la Propreté, de l'hygiène publique, du Cadre de vie et de l'Environnement se sont déroulées au lycée Le Corbusier Samedi 4 décembre, un rendez-vous annuel qui se prépare toute l'année. Seuls 176 baromètres de la propreté ont été retournés, c'est peu, constate notre référente propreté : Gisette Dragin. L'analyse des résultats ainsi que les exposés du secteur propreté, à la fois sur les actions de sensibilisation et de répression, et voirie, sont consultables sur le site de la ville (www.aubervilliers.fr).

Le retrait des conteneurs de verre est à nouveau évoqué, notamment aux fusains. Une demande sur une verbalisation plus contraignante à l'égard des riverains qui ne rentrent pas leurs poubelles est demandée.

L'irrégularité de l'heure de passage des encombrants est signalée avec les conséquences qui suivent.

Devant les débits de boissons depuis l'interdiction de fumée on constate des cumuls de mégots, des réponses sont sollicitées notamment dans le cadre de la nouvelle charte du mobilier urbain.

L'amélioration de l'interdiction des ventes à la sauvette et de la gestion des déchets le week-end aux 4 chemins est reconnue et valorisée.

Benoît Logre rappelle qu'un logiciel de signalements devrait être opérationnel en 2011 permettant de suivre les réponses apportées. Par ailleurs, l'ensemble des services travaille à l'amélioration du cadre de vie. Cependant comme il a été dit à la réunion sécurité de novembre dernier, la verbalisation des stationnements sur les trottoirs et bateaux est à améliorer pour 2011.

Jean Louis Querbes propose d'inviter Véronique Lebihan pour un prochain Conseil de quartier.

Un Point d'étape sur l'avancement des projets d'Urbanisme est fait par Monsieur Vannier.

Concernant les sites de la Documentation Française, un accord est quasiment signé entre la ville et l'Etat, avec une jouissance provisoire du lieu dès janvier 2011 pour 2 associations, le CMA escrime et Le club Indan's Cité pour libérer l'ancien « Espace Rencontres ». C'est en mars qu'aura lieu la signature avec au programme sur 21 000 m²:

- ✓ **Préservation de l'aspect historique, cheminée et bâtiments classés**
- ✓ **La construction d'une école**
- ✓ **Développement de l'activité économique (type Bercy village)**
- ✓ **Construction de logements sociaux**

Un projet d'école de 24 classes pourrait également voir le jour courant 2011 sur le parking attenant au square Presles- Barbusse.

Îlot Clos Besnard/ Nouvelle France / Cité, le programme global avance, l'extension de Villévrard ainsi que la création d'une nouvelle voie débouchant rue du Clos Besnard sont prévues pour le premier trimestre 2011. Pour la voirie et le programme de construction rue de la nouvelle France, du retard a été pris. En ce qui concerne le 135 rue des Cités, une expropriation (D.U.P.) est envisagée mais le travail sur le projet de construction qui le remplacerait est encore en cours.

Allée du Château, la réhabilitation prise en charge par France Habitation est quasiment finie. La municipalité va céder l'allée courant 2011, le parking sera transféré sur l'actuel terrain d'évolution inutilisable avec une voirie piétonne qui à terme sera circulaire en zone 30. Un point sera fait prochainement quand le projet sera plus avancé.

Trimétal, aucune assurance de projet ne peut-être évoquée à ce jour. Si ce n'est que ce terrain de 11 000 m² est une priorité de la ville et que l'on souhaite y installer un ou des équipements. Si un projet de logements devait voir le jour sur ce site, il n'excéderait pas les 6 étages.

Le Conservatoire de région sera évoqué dans une prochaine réunion publique, mais Aubermensuel y a consacré une page entière dans son dernier numéro.

Pour 2011, le permis pour la construction d'une crèche rue Paul Bert se concrétise.

Un programme d'un petit collectif de logements va aussi voir le jour rue Gaston Carré (terrain en friche devant la résidence Prima).

Pour le programme des fêtes de fin d'année, un rappel du blog est fait sur lequel vous pourrez trouver tous les renseignements nécessaires des nombreux rendez-vous festifs de cette fin d'année.

Au cours des Questions diverses :

Une invitation pour un repas de quartier le samedi 15 janvier, Salle de quartier, (125 rue des Cités) est lancée par la nouvelle association « Auberdiversité ».

L'équipe d'animation propose d'organiser une « galette des rois » pour la rentrée. La date reste à fixer.

La relocalisation de la salle de quartier sera ré-évoqué par Jean Louis Querbes au cours de la visite du maire dans le quartier le lendemain matin, notamment dans le cadre de l'acquisition de la documentation Française. Est cependant notée la nécessité d'avoir un accès visible de la rue, le Rio Lima reste donc une piste intéressante très bien placée, qui à sa réouverture, nécessitera une activité permanente.

Le prochain Conseil de quartier est prévu le Jeudi 3 février dans la salle de quartier actuelle, 125 rue des Cités.